

Communication au Conseil communal

Suite aux températures exceptionnellement basses renforcées par la bise, la plupart des bâtiments communaux ont été touchés par ce froid, tels que :

- Les sites scolaires (salle de gym de Maurabia, collège du 24-Janvier, collège des Pépinières)
- Les bâtiments administratifs (Hôtel-de-Ville, CTC, salle de spectacles)
- La crèche du Tournesol, la garderie les Lapins bleus
- Les bâtiments locatifs (Source 1, Avenir 6, Neuve 4b, Jouxpens 5)

Dans un premier temps, diverses mesures ont été prises rapidement par le Service Bâtiments-Domains, afin d'améliorer l'efficacité des installations de chauffage de ces bâtiments, notamment pour le site des Pépinières, à savoir:

- Augmentation de la température durant la nuit
- Contrôle et purge des radiateurs
- Optimisation du circuit de chauffage
- Augmentation de la puissance des pompes de circulation
- Recherche d'appareils de chauffage électriques auprès de divers fournisseurs

En ce qui concerne les bâtiments scolaires et plus particulièrement le collège des Pépinières, une séance extraordinaire a eu lieu le 8 février 2012 en présence de Madame Huguenin, Syndique, Madame Romano et Monsieur Dupuis, Municipaux, Monsieur Leyvraz, Secrétaire municipal, les directeurs des établissements primaire et secondaire, Messieurs Deriaz et Angeretti, ainsi que Messieurs Lombardet et F. Perrin du Service Bâtiments-Domains.

Il ressort de cette séance que ces problèmes de température affectent en particulier le collège des Pépinières, en raison d'une faiblesse au niveau de l'isolation thermique du bâtiment. Afin de pallier dans l'urgence à cette situation, les décisions suivantes ont été prises :

- Intervention immédiate d'un électricien afin de tirer une ligne électrique triphasée depuis le collège de Verdeaux à celui des Pépinières
- Tirage de câbles d'alimentation à l'intérieur du site et raccordements de plusieurs tableaux électriques répartis sur les 2 niveaux
- Installation de 15 appareils de chauffage à air chaud
- Mise en place d'un service de piquet de nuit pour la surveillance technique et le réglage de la température

Le service Bâtiment-Domaine ayant anticipé la mise en place de ces moyens extraordinaires, l'installation a pu être réalisée dans l'après-midi du 8 février déjà.

De plus, la Municipalité a offert des petits pains, du chocolat ainsi que du thé chaud aux 280 élèves et leurs enseignants, pour la récréation du lendemain matin.

Au matin du 9 février, suite à une visite sur place, la direction de l'établissement primaire s'est déclarée très satisfaite du travail effectué et du résultat obtenu.

Par ailleurs, en date du lundi 6 février 2012, au vu de cette situation exceptionnelle, le Service Environnement & Maintenance a pris des mesures pour préserver l'intégrité de son personnel:

- Les collaborateurs de la section espaces verts procèdent à des travaux à l'intérieur du CTC, nettoyage du parc matériel et machine ainsi que des locaux. A disposition de la section conciergerie pour des travaux d'entretien.
- La section maintenance et plus particulièrement pour les balayeurs de rue: diminution du temps de travail, soit de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30. L'évolution du temps de travail sera adaptée au fur et à mesure de l'évolution des températures.
- Pour les autres sections du Service, logistique et gestion des déchets, les horaires ne sont pas modifiés, mais ayant assuré le service minimum en ville, les collaborateurs seront attelés à des tâches à l'intérieur des locaux.

De plus, du thé chaud est servi aux collaborateurs.

Février 2012